

Réunion du 2 septembre 2013

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

Etaient  
présents :

Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président

Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Alfred BECKER, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Louis BECKER, Monsieur Sébastien ZAEGEL, Monsieur Frédéric BIERRY, vice-présidents

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Roland BRENDLE, Monsieur Etienne BURGER, Madame Marie-Dominique DREYSSE, Monsieur Claude FROEHLI, Monsieur Francis GRIGNON, Madame Laurence JOST, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Madame Suzanne KEMPF, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Jean MATHIA, Madame Alice MOREL, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Maître Raphaël NISAND, Madame Louise RICHERT, Monsieur Marc SENE, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Richard STOLTZ, Monsieur Jean-Claude WEIL, secrétaires

Procuration(s) :

Excusé(s) :

Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Henri DREYFUS, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur Robert HERRMANN, Monsieur Pierre MARMILLOD, Monsieur Philippe MEYER, Monsieur Serge OEHLER, Monsieur Freddy ZIMMERMANN

Absent(s) :

Rapporteur :

Monsieur Rémi BERTRAND

**N° CP/2013/581 -**

**Gestion de déchets - 2311**

**Attribution de subventions au titre de la gestion des déchets ménagers**

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer les subventions suivantes, conformément au tableau annexé :

- dans le cadre de l'aide au réaménagement des décharges brutes communales, une subvention complémentaire de 7 644,13 € au Syndicat mixte intercommunal de collecte et de traitement des ordures ménagères (SMICTOM) d'Alsace Centrale, et une subvention de 829,75 € à la commune de PFALZWEYER

- dans le cadre des aides à la prévention de la production de déchets, des subventions d'un montant total de 15 988,10 € au SMICTOM de la Région de Saverne, au Syndicat intercommunal de collecte et de traitement des ordures ménagères de Molsheim-Mutzig et environs (SICTOMME), au Syndicat mixte intercommunal pour l'enlèvement des ordures ménagères (SMIEOM) de Bischwiller et environs ainsi qu'aux communautés de communes du Pays d'Erstein, d'Alsace Bossue, du Pays de Wissembourg, de la Région de Brumath, du Sultzterland et du Pays de Niederbronn-les-Bains

- dans le cadre de l'aide à la modernisation des déchèteries (sous réserve de la fourniture des délibérations concernant la fermeture des décharges brutes recensées par les communes concernées) :

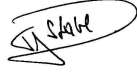
. une subvention de 38 000 € au SMIEOM de Bischwiller et environs pour la modernisation de la déchèterie de GAMBSHEIM

. une subvention de 38 000 € à la communauté de communes du Kochersberg et de l'Ackerland pour la modernisation de la déchèterie de DOSSENHEIM

. une subvention de 228 000 € au SICTOMME pour la modernisation et la mise en sécurité de six déchèteries.

La commission permanente approuve par ailleurs la convention définissant les modalités de versement de la subvention de 228 000 € attribuée au SICTOMME pour la modernisation et la mise en sécurité de six déchèteries, et autorise son président à signer cette convention au nom du Département.

Pour extrait conforme :  
Pour le Président  
Le Directeur des services de l'assemblée



Jean-Jacques STAHL

Adopté à l'unanimité

Le Président,  
Guy-Dominique KENNEL

Accusé de réception N° : A067-226700011-20130902-79957-DE-1-1\_0

Acte certifié exécutoire au : 12/09/13